

LYCÉE JEAN MONNET – BLANQUEFORT

COVID 19 - BULLETIN D'INFORMATION n°5

mercredi 13 mai 2020

Contacts :

Par courrier électronique : ce.0332745e@ac-bordeaux.fr

Par téléphone (accueil ouvert) : 05.56.35.56.56

Site internet du lycée : <http://jeanmonnetblanquefort.fr/wordpress/>

Vous y trouverez toutes les informations et actualités concernant le lycée.

Informations générales :

Depuis le 11 mai, l'ouverture des écoles et établissements scolaires est encadrée par un protocole sanitaire qui repose sur des préconisations du ministère de la santé.

Cette réouverture est progressive et ne concerne pas les lycées pour le moment.

Un examen de la situation sanitaire fin mai permettra de déterminer la possibilité d'étendre la réouverture progressive des classes de 4^e et 3^e et des lycées.

En attendant, la continuité pédagogique à distance est maintenue par les enseignants afin de maintenir un lien entre les élèves et le lycée et de consolider les connaissances de tous.

L'accès au lycée est strictement interdit, sauf aux personnels techniques d'entretien des locaux et aux enseignants (sur autorisation du Proviseur).

Informations spécifiques :

Orientation classes de 2ndes et 1ères :

Une attention particulière est portée à l'orientation des élèves de seconde et première.

Chaque élève sera informé des ressources à sa disposition (échanges avec les professeurs principaux, la psychologue de l'Education Nationale, le CIO, ...) et s'il le souhaite, il disposera d'un accompagnement adéquat dans ses choix d'orientation ou d'enseignements de spécialité, notamment grâce à des contacts, par téléphone ou en ligne, avec les professeurs principaux et les personnels d'orientation.

Les élèves qui souhaitent s'orienter vers une filière technologique ou professionnelle doivent se signaler auprès de leur professeur principal afin d'obtenir les renseignements sur la procédure.

- Saisie des demandes d'affectation vers une 1^{ère} technologique ou professionnelle : du 25 mai au 08 juin 2020.
- Résultats d'affectation en 1^{ère} technologique ou 1^{ère} professionnelle

Examens :

- Mesures retenues pour le calcul du contrôle continu pour l'obtention du BAC :
Notes du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année 2019/2020 + notes de CCF en EPS + épreuves anticipées passées en 2019 + notes éventuellement conservées des sessions précédentes.

A ce jour :

- Maintien de l'épreuve orale de Français, avec diminution du nombre de textes présentés (15 au lieu de 24), si les conditions de reprise le permettent.

Réouverture :

La communauté scolaire se réunit au mois de mai en Conseil Pédagogique, Commission Hygiène et Sécurité et en Conseil d'administration pour réfléchir aux éventuelles modalités de reprise des cours des élèves en juin, si le ministère l'autorise.

Cette reprise ne pourra se faire que dans le respect strict des protocoles sanitaires (Etat et Région).

Parcoursup :

La procédure d'affectation des élèves de Terminales dans l'enseignement supérieur n'a pas été modifiée.

Les 1ers résultats de proposition d'admission arriveront à partir du mardi 19 mai 2020.

Du fait de l'annulation des épreuves écrites du BAC, il n'y aura pas de suspension des propositions d'admission, comme initialement prévu, du 17 au 24 juin 2020.

La Direction